

Commune de

SOMBREFFE



Bimestriel officiel d'informations communales

182 | Février 2025



page 13

**Travaux de rénovation
du Complexe sportif**

page 7

**Présentation du nouveau
Collège communal**

page 16

**Espace Public Numérique :
découvrez les ateliers 2025**

page 19

**Commission Communale de
l'Accueil : devenez membre !**



DELFOSSSE

PORTES & FENÊTRES

Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Centre Auditif

Benoît DIERGE - Audicien

- Appareils discrets et performants
- Essais sans engagement
- Réglage et nettoyage de votre appareil



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombreffe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

CTCréation

Entreprise de pavage

-Klinkers
-Parking
-Terrassement
-Soutènement

GSM 0476 21 84 66
www.ct-creation.be



Find us on
facebook.

CT Création



Regifo
Edition



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

Edito	3
Le Conseil communal	4
Actualités communales	5
• Bienvenue à notre nouvelle collègue ! • Les défibrillateurs sauvent des vies • Les nouveaux membres du Collège communal • Nouvelle législation sur le tabac	
Informations aux citoyens	8
• Consultations ONE pour les enfants • Régie des quartiers Gembloux – Sombreffe • La Zone de Police SamSom vous informe • Don de sang	
Les services communaux	10
• Coordonnées des services • Autres coordonnées utiles • Accès aux services	
Service Affaires générales	11
• La Commune de Sombreffe recrute	
Service Cadre de vie	12
• Urbanisme : La CCATM, devenez membre ! • Travaux de rénovation du Complexe sportif	
Service Cohésion sociale	15
• Culture • Espace public numérique • Petite enfance – Enfance	
Service Population état civil	21
• Permanences • Mariages	
Le CPAS de Sombreffe	21
• Coordonnées • L'article 27	
Nos enfants	22
• Ecole communale de Ligny • Ecole Saint-Laurent de Sombreffe • Ecole « Les 2 Châtaigniers » de Sombreffe	
L'avis des groupes politiques	24
Expressions citoyennes	24
Tourisme	25
La vie des associations	26
• Equi Rêve ASBL • 13ème Foire du cristal et du verre • Club Modèles Réduits Figurines • Mamy Conteuse et les Conteuses de la Goffe • Les Sens du Temps • Le Jeu de la Passion • Les Sentiers sombreffois	
Agenda	30



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Le bulletin communal que vous tenez entre les mains est un numéro particulier : il s'agit du tout premier de cette nouvelle mandature !

Le 2 décembre 2024, les **Conseillers communaux nouvellement élus ont officiellement prêté serment**, marquant le début de leur engagement au service de notre belle Commune. C'est également à cette date que le nouveau Collège communal a pris ses fonctions, avec la volonté de porter des projets ambitieux et de répondre aux besoins de chacun. Dans les pages qui suivent, vous découvrirez les **attributions respectives des membres du Collège**.

Une nouvelle mandature, c'est aussi l'occasion de renouveler les membres des différentes Commissions communales. Nous adressons nos sincères remerciements à celles et ceux qui se sont impliqués avec dévouement lors de la précédente législature. Par ailleurs, nous lançons un appel à candidatures pour rejoindre la **Commission Communale de l'Accueil (CCA)** et la **Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)**. Nous comptons sur votre engagement !

Ce numéro aborde également plusieurs sujets d'importance. À commencer par les **travaux de rénovation du Complexe sportif**, qui ont débuté en décembre dernier. Ces travaux, largement subsidiés, permettront d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment et d'offrir un meilleur confort à ses utilisateurs.

Nous mettons également en lumière un événement marquant qui s'est déroulé récemment dans notre commune et qui illustre l'importance de maîtriser les gestes de premiers secours et l'utilisation des défibrillateurs. Cartes à l'appui, vous pourrez localiser les **défibrillateurs** installés sur tout le territoire de Sombreffe.

Par ailleurs, nous consacrons un article à la **nouvelle législation sur le tabac**, entrée en vigueur le 31 décembre dernier, qui impose des interdictions de fumer dans de nombreux lieux publics, y compris sur notre territoire.

Côté culture, **Samaravia** a le plaisir de vous annoncer deux nouveaux ateliers destinés aux enfants et aux adultes. De plus, à l'occasion de la 21ème édition du Grand Feu de Tongrinne, qui se tiendra le 22 février prochain, Le 38, Carrefour culturel de Genappe, proposera une animation unique à ne pas manquer.

L'Espace Public Numérique de Ligny publie, quant à lui, son calendrier 2025 avec une série d'ateliers numériques pour les enfants durant les vacances scolaires. Une belle opportunité pour les jeunes de découvrir et de s'initier aux outils numériques, dans un cadre ludique et pédagogique.

En ce qui concerne la petite enfance, la Commune soutient activement la campagne de l'asbl COSEGE, visant à **valoriser la profession d'accueillant(e) d'enfants à domicile**. Vous trouverez également des informations sur les offres d'emploi des deux Services d'Accueil d'Enfants de notre entité.

Dans la rubrique du **CPAS de Sombreffe**, nous mettons en avant le dispositif « Article 27 », qui permet aux personnes en difficulté sociale ou financière de profiter pleinement de la vie culturelle.

Enfin, ne manquez pas les actualités de **nos écoles** ainsi que des **associations** actives dans notre Commune !

Nous vous souhaitons une agréable lecture !

Le Collège communal



Le Conseil communal



Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le procès-verbal approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>.

Les projets de décisions et les décisions inscrits à l'ordre du jour des séances publiques des conseils communaux sont consultables sur www.deliberations.be/sombreffe.

Contact : Secrétariat général – ☎ 071/117.001 – ✉ secretariat.general@sombreffe.be.

Ci-après, les principales décisions prises en séance du Conseil communal et dont les comptes rendus ont été approuvés.

CONSEIL COMMUNAL DU 22 OCTOBRE 2024

Le Conseil communal, en sa séance du **22 octobre 2024**, a décidé :

- D'accepter la démission de Monsieur Étienne BERTRAND en qualité de Bourgmestre et de Conseiller communal.
- D'admettre Monsieur Denis SOTTIAU à la prestation de serment requise pour l'exercice de son mandat de Conseiller communal, en remplacement de Monsieur Étienne BERTRAND.
- D'accepter la démission de Monsieur Philippe RUQUOY en qualité de Conseiller communal.
- D'admettre Monsieur Michel LONGUEVILLE à la prestation de serment requise pour l'exercice de son mandat de Conseiller communal, en remplacement de Monsieur Philippe RUQUOY, démissionnaire.
- De prendre acte de la prolongation du congé pour maladie de Monsieur Benoît VANDENSCHRIK.
- D'admettre Madame Laurence VANDERMEULEN à la prestation de serment requise pour l'exercice de son mandat de Conseillère communale en remplacement de Monsieur Benoît VANDENSCHRIK, en congé de maladie.
- D'arrêter le tableau de préséance des Conseillers communaux.
- De prendre acte de la nouvelle composition des groupes politiques.
- De désigner les nouveaux représentants du Conseil communal en remplacement de Monsieur Étienne BERTRAND et de Monsieur Philippe RUQUOY dans leurs mandats dérivés.
- D'approuver la modification budgétaire n°1 du service ordinaire et du service extraordinaire du CPAS de l'exercice 2024.
- De déléguer au Collège communal le pouvoir de désigner et de licencier le personnel temporaire, contractuel, A.P.E. ou autres statuts spéciaux, et d'accomplir tous les actes de gestion relatifs à ce personnel.
- D'établir, pour l'exercice 2025, une taxe communale sur la collecte, l'enlèvement, le traitement, la valorisation et la mise en centre d'enfouissement technique des déchets ménagers et y assimilés organisés par la Commune au moyen de conteneurs munis d'une puce électronique d'identification.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2024 de l'intercommunale IMIO.
- D'arrêter le budget 2025 de la Fabrique d'église de Boignée.
- De donner un avis favorable au budget 2025 du Synode de l'Eglise protestante de Gembloux.
- De rectifier et d'arrêter le budget 2025 de la Fabrique d'église de Tongrinne.
- D'approuver le rapport annuel d'évaluation du contrat de gestion avec l'ASBL Samaravia et de donner son accord de principe à la modification des dispositions statutaires.
- De ratifier la décision du Collège communal, en sa séance du 19 juin 2024, marquant son accord sur l'appel à candidatures pour "Missions collectives" pour l'année scolaire 2024-2025.
- D'approuver le règlement de travail pour le personnel enseignant des écoles de Sombreffe 1 et 2.
- De valider le Plan de Pilotage de l'Ecole communale de Sombreffe 2.
- De valider l'avenant à la convention de partenariat entre la Commune de Sombreffe et l'ASBL "Les Jeunesses Musicales de Namur".
- De ratifier l'avenant n°3 établi entre la Commune de Sombreffe et l'asbl « Le Local Recup Solidaire ».
- De modifier l'article 34 du règlement communal relatif à la location des bâtiments communaux et au prêt de matériel.
- D'approuver les conventions d'occupation transmises par l'ASBL "Institut Notre-Dame" de Fleurus et par Gembloux Omnisport ASBL.
- De réserver un stationnement pour personnes handicapées en face du n° 12 de la rue Tienne de Mont et en face du n° 12 de la rue Gustave Fiévet.
- De passer un marché de travaux par procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé à 61.000€ TVAC pour restaurer l'entrée du cimetière de Tongrinne.
- De ratifier la décision du Collège communal du 21 août 2024 décidant de prolonger la date limite de réception des offres du marché relatif à la conception et la réalisation de la rénovation énergétique de la Maison communale de Sombreffe.
- De ratifier les décisions du Collège communal des 4 et 18 septembre 2024 approuvant la nouvelle estimation, l'avis de marché et le cahier spécial des charges pour la réfection du pré-Ravel entre Ligny et Sombreffe, pour la réfection de la rue Scourmont et de l'impasse Chaussée de Chastre ainsi que pour la réfection de la voirie, la création de trottoirs et la pose de canalisation à la rue du Pirou à Ligny.

CONSEIL COMMUNAL DU 13 NOVEMBRE 2024

Le Conseil communal, en sa séance du **13 novembre 2024**, a décidé :

- D'arrêter les modifications budgétaires n° 2 de l'exercice 2024.
- De prendre acte de la prolongation du congé pour maladie de Monsieur Benoît VANDENSCHRIK.
- De désigner Madame Laurence VANDERMEULEN pour représenter la Commune de Sombreffe à l'Assemblée générale de l'Intercommunale "IMAJE" en remplacement de Monsieur Philippe RUQUOY, démissionnaire.
- D'approuver la convention relative à l'autorisation d'installation d'équipements de stationnement vélo sur l'espace privé de l'implantation scolaire par un prestataire externe désigné par le SPW Mobilité et Infrastructures et à la maintenance et l'entretien de ces équipements.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'INASEP du 20 novembre 2024.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'IMAJE du 25 novembre 2024.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du BEP Expansion économique du 26 novembre 2024.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du BEP Bureau économique du 26 novembre 2024.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du BEP Environnement du 26 novembre 2024.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'IDEFIN du 28 novembre 2024.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 28 novembre 2024.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'IGRETEC du 28 novembre 2024.
- D'approuver la convention d'utilisation de la plateforme G1i-dée pour le compte de la Commune.

CONSEIL COMMUNAL DU 2 DÉCEMBRE 2024

Le Conseil communal, en sa séance du **2 décembre 2024**, a décidé :

- De communiquer la validation des élections communales.
- De procéder à l'examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités des Conseillers élus.
- D'entendre la prestation de serment des Conseillers élus.
- De prendre acte des désistements en vertu de l'article L1122-4 du CDLD.
- De procéder à l'examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités des suppléants remplaçant les élus s'étant désistés.
- D'entendre la prestation de serment des suppléants remplaçant les élus s'étant désistés.
- D'adopter le pacte de majorité.
- De vérifier les pouvoirs des élus provenant du pacte de majorité.
- De procéder à l'installation et la prestation de serment du Bourgmestre.
- De procéder à l'installation et la prestation de serment des Echevins.
- De prendre acte de la formation des groupes politiques.
- D'établir le tableau de préséance.
- De désigner les membres du Conseil de l'action sociale.
- De procéder à l'élection de 4 membres au Conseil de police.



Actualités communales

BIENVENUE À NOTRE NOUVELLE COLLÈGUE !

Au mois de novembre dernier, l'Administration communale a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle collaboratrice !

Madame **Cécile LEVRIE** a débuté ses fonctions le 19 novembre 2024 en tant que **responsable du Service Finances et Recette**.

Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans sa nouvelle fonction !



LES DÉFIBRILLATEURS SAUVENT DES VIES : UN EXEMPLE MARQUANT LORS D'UN MATCH À LIGNY



Comme déjà annoncé dans une édition précédente du bulletin communal, la Commune de Sombreffe a renforcé son dispositif de sécurité en installant de nouveaux défibrillateurs automatiques externes (DEA) dans plusieurs lieux publics. En parallèle, une formation a été organisée début novembre pour initier les citoyens à leur utilisation. Les événements survenus début novembre au Football Club de Ligny viennent illustrer de manière frappante l'importance de ces gestes qui sauvent.

Une vie sauvée grâce à une intervention rapide

Lors d'un match de football vétérans, un joueur a été victime d'un arrêt cardiaque en pleine rencontre. Grâce à l'intervention rapide de deux joueurs du FC Ligny, **formés aux premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur**, la victime a pu être sauvée avant l'arrivée des secours. Ces deux héros improvisés ont effectué un massage cardiaque et **utilisé**

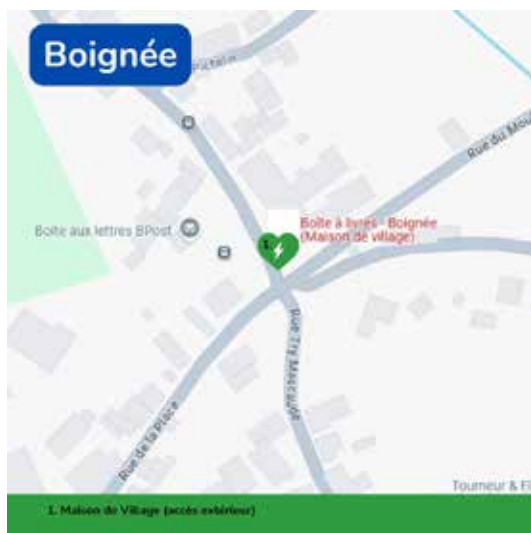
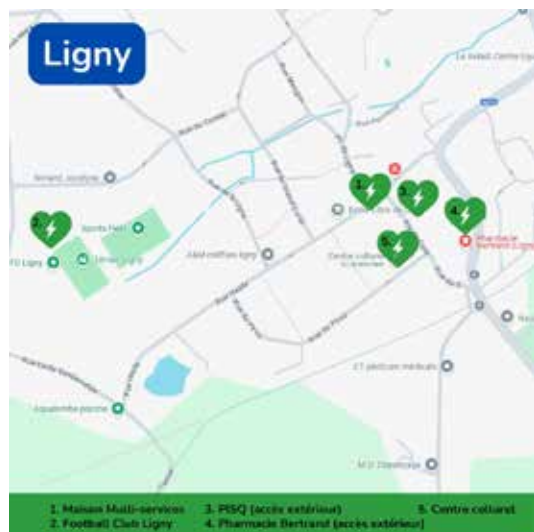
le DEA pour rétablir le rythme cardiaque de la victime. Cette action coordonnée a permis d'assurer un flux d'oxygène jusqu'à l'arrivée du SMUR et de sauver ainsi la vie du footballeur.

Cet événement démontre que les situations critiques peuvent survenir n'importe où, et que la réactivité, alliée à une formation adéquate, peut faire toute la différence.

Les défibrillateurs présents à Sombreffe

Pour rappel, cinq DAE sont présents dans l'entité de Sombreffe à l'intérieur des infrastructures situées au Complexe sportif de Sombreffe, au Football Club de Ligny, à la Maison multi-services de Ligny, au Centre culturel de Ligny et à la Maison communale.

Six DEA sont venus, plus récemment, compléter ces dispositifs, aux emplacements suivants : les quatre pharmacies de la Commune, le PISQ (Petite Infrastructure Sociale de Quartier) de Ligny et la Maison de village de Boignée. Tous ces défibrillateurs sont placés à l'extérieur des bâtiments et assurent ainsi un accès rapide et facile en cas d'urgence, 24 heures sur 24.



Une formation accessible à tous

Une **formation sur l'utilisation d'un défibrillateur et les techniques de réanimation cardio-pulmonaire (RCP)** peut être réalisée en quelques heures seulement, mais elle peut littéralement sauver des vies. N'hésitez pas à vous renseigner, notamment, auprès de la **Croix-Rouge de Belgique** (<https://www.croix-rouge.be>). Pour un prix très démocratique, elle propose, un peu partout en Wallonie, des formations intitulées « 3 minutes pour sauver une vie », lesquelles peuvent faire l'objet d'une intervention dans la prise en charge des frais de la part de votre mutuelle.

Parce qu'en matière d'urgence cardiaque, chaque seconde compte et chacun peut devenir un héros.

À l'issue des élections communales du 13 octobre 2024, le groupe IC-MR a remporté la majorité absolue avec 13 sièges sur 19 au sein du Conseil communal.



De gauche à droite (debout) : Valérie DELPORTE, Valérie HEIJMANS-DEMOULIN, Pierre-Yves DENIS, Eric VAN POELVOORDE, Denis SOTTIAU, Laurette HENNE, Laurence VANDERMEULEN, Marc LALOUX, Philippe LECONTE, Françoise HALLEUX, Betty HAINAUT et Luigi GAGGIOLI

De gauche à droite (assis) : Laurence TOURNEUR-MERCIER, Caroline ALLARD, Julie TESSIER, Pierre MAUYEN, Jonathan BURTAUX, Thibaut NANIOT, Béatrice PLENNEVAUX et Dominique GILBERT

Les Conseillers nouvellement élus ont officiellement prêté serment le 2 décembre dernier.

Ce même jour, le nouveau Collège communal, alliant dynamisme et expérience, a pris ses fonctions pour répondre aux besoins de la commune durant les 6 prochaines années.

Découvrez les membres du Collège ainsi que leurs domaines d'attribution.



Jonathan Burtaux - Bourgmestre :

Présidence du Collège et du Conseil – Culture – Finances – Budget – Cultes et laïcité – Etat civil/Population – Police – Services incendie – Communication et information – Personnel – Plan d'urgence



Julie Tessier - 3ème Echevine : Développement économique – Tourisme – Jumelages – Environnement – Développement rural – Bien-être animal – Aménagement du territoire – Urbanisme – Logement



Pierre Mauyen – 1er Echevin : Travaux – Mobilité – Propreté publique – Lutte contre les inondations – Cimetières – Energie – Patrimoine – Agriculture – Informatique et digitalisation



Dominique Gilbert – 4ème Echevine : Cohésion sociale – Aînés – Jeunesse – Relations intergénérationnelles – Espaces publics numériques – Participation citoyenne – Vie associative – Festivités – Plaine de vacances communale – Sports



Béatrice Plennevaux – 2ème Echevine : Enseignement – Petite enfance – ONE – Accueil temps libre (ATL) et extrascolaire – Académie – Conseil communal des enfants



Caroline Allard – Présidente du CPAS : Egalité des chances – Intégration de la personne porteuse de handicap – Emploi – Cérémonies patriotiques – Marché hebdomadaire

NOUVELLE LÉGISLATION SUR LE TABAC : POUR DES ESPACES PUBLICS PRÉSERVÉS

Depuis le 31 décembre 2024, une nouvelle réglementation fédérale renforce les restrictions concernant l'usage du tabac en Belgique. Ces mesures visent à protéger la santé publique, en particulier celle des enfants, en réduisant leur exposition à la fumée et en rendant le tabagisme moins visible dans les espaces publics.

Les lieux publics en plein air deviennent non-fumeurs

La législation introduit une interdiction totale de fumer dans plusieurs **lieux publics en plein air**, accessibles à un large public, notamment des enfants et des familles. Les lieux concernés sont :

- Les parcs d'attractions,
- Les plaines de jeux,
- Les terrains de sport,
- Les zoos et les fermes pédagogiques.

Une zone sans fumée de 10 mètres autour de certaines infrastructures

En plus des espaces publics en plein air, une interdiction de fumer dans un rayon de **10 mètres autour des entrées et sorties** de certains établissements est instaurée. Cette mesure s'applique aux lieux suivants :

- Les crèches,
- Les écoles primaires, secondaires, supérieures et les académies artistiques,
- Les bibliothèques publiques,
- Les centres de soins, maisons de repos, hôpitaux et structures similaires.

Pour les **accueillant(e)s d'enfants à domicile**, la réglementation prévoit également une zone sans fumée s'étendant jusqu'aux limites de leur façade, avec un rayon maximal de 10 mètres. Cette mesure s'applique uniquement pendant les périodes d'accueil des enfants.

Tous les produits fumés concernés

La nouvelle législation ne se limite pas aux **cigarettes traditionnelles**. Elle s'applique à tous les produits fumés, qu'ils contiennent ou non du tabac. Sont notamment interdits :

- Les **cigarettes électroniques**, avec ou sans nicotine,
- Les **produits à base de plantes**, comme ceux utilisés dans les pipes à eau.



Informations aux citoyens

CONSULTATIONS ONE POUR LES ENFANTS

Vous êtes enceinte ? Vous êtes à la maternité, avec bébé ? Vous rentrez à la maison ? Grâce au **Programme Naître et Grandir**, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E.) est à vos côtés pour vous soutenir dans votre rôle de parent, en vous proposant un service médical préventif dans leurs consultations.



Les consultations pour enfants de l'Office de la Naissance et de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Gratuites, ces consultations ont pour but de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, et non de soigner les enfants malades. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.



A Sombreffe : Consultation des enfants par le Docteur SCHAUWERS, **le 2ème vendredi du mois de 14h à 16h et les autres vendredis de 13h à 15h**, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

Des places de parking sont disponibles pour les parents à l'arrière du bâtiment de l'Académie !

A Ligny : Consultation des enfants par le Docteur SCHAUWERS, **le 2ème mercredi du mois à 13h30 (et le 4ème mercredi si les demandes sont nombreuses)**, dans les bureaux de l'ONE situés à la Maison Multi-services de Ligny située rue Haute, 5.

Attention ! Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous auprès de Madame Elise HEMPTINNE (Partenaire Enfants Parents) au 0499/99.80.05.

Les membres du Comité des consultations vous y accueillent chaleureusement et partagent avec vous ce moment convivial. Des activités « atelier papote », « massage bébés », « pilate » seront organisées en 2025. Pour plus d'informations, prenez contact avec Madame Hemptinne.



Vous souhaitez rejoindre le Comité des consultations ONE ?

Le Comité des consultations de l'ONE recherche **un.e ou des volontaire(s)** pour rejoindre son équipe chaleureuse et dynamique pour accueillir une à trois fois par mois les familles qui viennent en consultation les vendredis à Sombreffe ou les mercredis à Ligny.

Rejoignez les volontaires du Comité en prenant contact avec Madame Monique FOCANT au 0478/22.45.17.



Des nouvelles de la Régie des Quartiers Gembloux-Sombreffe



Suivez nos actus sur Facebook ou Instagram : Régie des couteliers ASBL



Site internet : <https://www.rq-gembloux-sombreffe.be/>

Plus d'infos ? Contactez-nous : regiedescouteliers@gmail.com - 081/611344

Cela fait déjà quelques temps que nous n'avions plus eu l'opportunité d'écrire un article dans le bulletin communal. Nous profitons de cette occasion pour faire une rétrospective des actions réalisées au cours des deux dernières années.

Tout d'abord, bien que nous ayons changé de nom en 2023, afin de renforcer notre identité commune avec les 34 autres régies des quartiers existantes partout en Wallonie, nos missions restent les mêmes :

- **Insertion socioprofessionnelle** à travers une formation « découverte métiers du bâtiment, des espaces verts et

aménagements extérieurs ». Cette formation, organisée en convention avec le Forem, est ouverte à tout demandeur d'emploi domicilié à Gembloux ou à Sombreffe. Elle lui permet de se remobiliser et de s'orienter vers une formation qualifiante ou vers l'emploi à travers un accompagnement individualisé. Pour mener à bien notre formation, nous pouvons compter sur les communes, les CPAS et la société de logements publics pour nous fournir des chantiers diversifiés.

- **Redynamisation des quartiers** d'habitations sociales à travers l'organisation de diverses activités.

Sur la Commune de Sombreffe, voici quelques-unes de nos réalisations en 2023 et 2024 :



2023 : Installation d'un barbecue, d'une table de pique-nique et d'une table de ping-pong à la Cité Jean Maroye à Ligny

2023 : Relooking du petit train de l'école communale de Tongrinne



2023 : Poursuite du placement de panneaux historiques à travers toute la commune, notamment aux divers monuments aux morts

2024 : Pavage à la rue Gironfontaine

2024 : Plantation d'une mini forêt, aux Merlettes à Sombreffe

Au niveau de la **dynamique dans les quartiers**, voici quelques-unes de nos activités, mises en place en partie grâce au dynamisme du Comité de quartier Jean Maroye de Ligny :



2023 : Barbecue à Ligny



2023 : Repair Vélo lors de la grande donnerie



2023 et 2024 : Brocante à la cité Jean Maroye de Ligny



2023 : Halloween à Ligny

L'HÔTEL DE POLICE DE LA ZONE SAMSOM DÉSORMAIS INSTALLÉ À AUVELAIS



En ce début d'année, la zone de police SamSom (Sambreville-Sombreffe) a finalisé son déménagement avec l'ouverture d'un tout nouvel Hôtel de Police à Auvelais. Voici un récapitulatif des changements récents pour mieux vous orienter.

Un nouvel hôtel de police à Auvelais

Depuis le 21 janvier 2025, la police locale accueille le public dans son nouvel hôtel de police situé **rue Cimetière des Français 78, à Auvelais**.

Ce site a été conçu pour offrir des services de proximité améliorés et un cadre d'accueil optimal aux citoyens.



Fermetures des anciens locaux

- Le **poste de proximité de Taminés** a fermé ses portes le 18 décembre 2024.
- L'**hôtel de Police de Sambreville**, situé rue Saint-Martin 18, a définitivement cessé ses activités le 20 janvier 2025.

Un service de proximité toujours assuré à Sombreffe

En complément du nouveau site d'Auvelais, le poste de proximité de Sombreffe, situé Chaussée de Ligny 13, reste à votre disposition pour toute démarche locale.

Plus d'informations

Pour toute question ou pour contacter vos services de police, rendez-vous sur le site internet de la zone SamSom : www.police.be/5307.



DON DE SANG À LA SALLE SAINT-LAURENT À SOMBREFFE

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

Le prochain don sans rendez-vous aura lieu **le jeudi 27 février 2025, de 15h à 18h30 à la salle Saint-Laurent à Sombreffe** (rue Tienne de Mont, 30).

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be



Les services communaux

COORDONNEES UTILES

Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe ☎ 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Taminés ☎ 071/77.28.21
(à partir de 14h, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny ☎ 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny ☎ 071/11.70.04
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny ☎ 071/11.70.04 (réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe ☎ 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS - Rue Haute, 7 - Ligny ☎ 071/49.01.10

Ecoles communales

Boignée et Ligny ☎ 071/88.77.75

Tongrinne ☎ 071/85.21.54

ACCÈS AUX SERVICES COMMUNAUX



Les services communaux (à l'exception du **service Urbanisme**) sont ouverts au public selon les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30

Pour le **service Urbanisme**, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demande d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font **uniquement sur rendez-vous** :

- par téléphone au ☎ 071/117 006
- par mail à l'adresse :

✉ urbanisme@sombreffe.be

COORDONNEES DES SERVICES

Accueil général

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

☎ 071/117 000 – 📠 071/827 440

✉ info@sombreffe.be

🌐 www.sombreffe.be

📘 Commune de Sombreffe-Officiel

📺 @ACSombreffe

🏠 Administration communale de Sombreffe



Service Affaires générales

- Enseignement :

☎ 071/117 002 - ✉ enseignement@sombreffe.be

- Communication :

☎ 071/117 002 - ✉ communication@sombreffe.be



Service Secrétariat général

Direction administrative – Secrétariat du Bourgmestre –
Protocole : ☎ 071/117 001

✉ secretariat.general@sombreffe.be



Service Population - Etat civil

- Cartes d'identité - Passeports - Permis de conduire
- Changement d'adresse - Etat civil :

☎ 071/117 009 – ✉ population-etatcivil@sombreffe.be



Service Cadre de vie

- Urbanisme :

☎ 071/117 006 - ✉ urbanisme@sombreffe.be

- Travaux - Mobilité :

☎ 071/117 007 - ✉ travaux@sombreffe.be

- Environnement - Cimetières - Bien-être animal -
Propreté publique : ☎ 071/117 008

✉ environnement@sombreffe.be



Service Cohésion sociale

- Location de salles et occupations du domaine public -
Sport - Plaine de jeux : ☎ 071/117 004

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Enfance/Petite enfance - Logement - Plan de cohé-
sion - PMR et pensions - ODR – Jumelage – Tou-
risme – Académie : ☎ 071/117 005

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Espace Public Numérique de Ligny : ☎ 071/820 899

- Petite Infrastructure Sociale de Quartier (PISQ) :

☎ 0499/699 324



Service Finances

- Recouvrement : ☎ 071/117 003

✉ recette@sombreffe.be

- Taxes : ☎ 071/117 003 – ✉ recette@sombreffe.be

- Marché hebdomadaire : ☎ 071/117 003

✉ marches.hebdomadaires@sombreffe.be

- Comptabilité : ☎ 071/117 003

✉ finances@sombreffe.be

Service Affaires générales

PERSONNEL : LA COMMUNE DE SOMBREFFE RECRUTE

Des surveillants des temps de midi (H/F/X) pour les écoles communales



Envie d'intégrer les équipes des surveillant(e)s des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ? La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé(e) de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaire et tarif du contrat de travail

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de 8h par semaine au tarif de 12 € brut de l'heure (= presque le net).

Tâches principales

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour) ;
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement) ;
- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas.

Profil

- Aimer le contact avec les enfants ;
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine, ... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puériculteur/trice) ;
- Présenter une image positive de l'école.

Des surveillants (H/F/X) de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)



La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e)s de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Attention !

Le/la surveillant(e) ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions

- Surveiller et garder les locaux du Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices de Ligny pendant les heures d'occupation ;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration ;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...) ;
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupation ;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage ;
- Tenir l'inventaire et l'économat des produits d'entretien et du matériel de nettoyage ;

- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les salles en vue d'une location ;
- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires ;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.

Horaire de la convention de volontariat

Un horaire précis n'est pas établi, étant donné que les prestations* peuvent avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche et que les mises à disposition ou locations sont aléatoires, à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations.

*Prestation = réaliser un état des lieux des salles de réception après location, ainsi qu'un inventaire du matériel utilisé et faire signer ces deux documents par les locataires. Une prestation = défraiement de 30 €. Il faut veiller à ne pas dépasser 1.692,51 € par an (montant au 01.01.2025).



Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel
☎ 071/117 001

✉ veronique.ladriere@sombreffe.be

✉ sophie.libeau@sombreffe.be

Service Cadre de vie

URBANISME



La CCATM : devenez membre !

Avec la nouvelle législature mise en place le 2 décembre 2024 s'annonce le renouvellement de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM).

Dans l'attente de la décision du Conseil communal de procéder à la désignation de ses nouveaux membres, nous vous communiquons quelques informations sur sa fonction et ses activités.

La CCATM, qu'est-ce que c'est ?

La CCATM a une **mission d'avis**. Elle intervient principalement lors de la procédure d'élaboration du **schéma de développement communal, des plans communaux d'aménagement, des règlements communaux d'urbanisme et dans le cadre de la rénovation urbaine**. Elle rend également un avis dans le cadre de la délivrance de certains permis d'urbanisme.

La CCATM **représente la population** dans toute sa diversité géographique, démographique et socio-économique ainsi que dans ses approches de l'aménagement du territoire (environnement, urbanisme, patrimoine, mobilité et sécurité, ...).

Qui en est membre ?

La CCATM est composée de **8 membres effectifs représentants de la société civile, du "quart" communal** (membres délégués par le Conseil communal)



et d'un président, désigné en sus. Le Conseil désigne, pour chaque membre effectif, un ou plusieurs suppléants qui représentent les mêmes intérêts.

Sont également membres de la Commission les Echevins compétents et le Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme.

Rejoignez la CCATM !

Vous souhaitez devenir membre de la CCATM ? **Soyez attentifs** aux informations qui seront prochainement diffusées sur notre site Internet (www.sombreffe.be) : suivant la décision du Conseil communal, un appel à candidature sera publié (probablement début février).

Travaux de rénovation du Complexe Sportif : un projet ambitieux et durable pour la Commune

La Commune est ravie d'annoncer le lancement des travaux de rénovation du Complexe sportif.

Ce projet d'envergure a pour objectif de moderniser cet espace tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels.

Un investissement majeur pour tous

La rénovation du Complexe sportif représente un investissement de **3 millions d'euros, largement subsidié par l'Europe via la Région wallonne**. Cet important budget permettra de créer une infrastructure plus moderne, fonctionnelle et respectueuse de l'environnement. En effet, pour être éligible à la subvention, la candidature pour la rénovation de cette infrastructure devait impérativement s'inscrire dans le processus performanciel démontrant non seulement une **économie de 35% minimum des consommations énergétiques** mais également **une réduction de 55% de la production des gaz à effet de serre**. Un reporting annuel permettra de confirmer (ou de corriger) la réussite de l'opération.

Des améliorations importantes prévues

Les travaux concerneront deux volets principaux :

La rénovation du bâtiment

Le bâtiment sera entièrement isolé pour améliorer son efficacité énergétique et le confort des utilisateurs. Les fenêtres actuelles seront remplacées par de nouveaux châssis et de nouveaux bardages extérieurs seront installés. De nouveaux luminaires LED seront posés afin de réduire la consommation électrique et un système de ventilation performant sera mis en place.

Les vestiaires situés à l'étage feront l'objet d'une rénovation complète. De plus, une nouvelle cage d'escalier de secours extérieure sera construite et les cages d'escaliers intérieures seront réaménagées pour plus de sécurité.

La modernisation des installations techniques

Le système de chauffage sera complètement revu grâce à l'installation d'une nouvelle chaudière à pellets, une solution plus écologique et économique. Les installations de ventilation seront également modernisées avec plusieurs groupes de ventilation double flux. Enfin, un système de récupération des eaux de pluie sera mis en place pour alimenter certains sanitaires.



Copyright INASEP



Copyright INASEP



Copyright INASEP

Un chantier respectueux de l'environnement

Les travaux de rénovation du Complexe sportif s'inscrivent dans le cadre du plan de reprise et de résilience européen. Il respecte le principe DNSH (Do No Significant Harm), qui garantit qu'**aucun dommage important ne sera causé à l'environnement** durant le chantier.

Pour cela, des mesures concrètes seront mises en œuvre, comme le recyclage ou la réutilisation des matériaux issus de la démolition. Les déchets seront soigneusement triés afin de limiter leur impact environnemental. Certains matériaux seront conservés pour être revendus, d'autres seront envoyés vers des centres de recyclage ou, en dernier recours, vers des décharges autorisées.

Impact pour les citoyens

Les travaux, débutés en décembre 2024, engendreront la **fermeture totale du Complexe sportif** pendant une durée estimée à 1 an et demi. Toutes les activités sportives ont donc été relocalisées dans d'autres infrastructures. Notez par ailleurs que la **plaine de jeux** est également **inaccessible**.

Merci à tous pour votre patience et votre soutien dans cette démarche essentielle pour l'avenir de notre commune !



Nathalie Crabeck

Pédicure spécialisée

Réflexologie plantaire - Reiki

21, rue Tienne de Mont - 5140 Sombreffe

0495/89.95.42

Collection Privée

Prêt-à-porter et accessoires pour dames

www.collectionprivée.be

Place de l'Orneau 26

5030 Gembloux

081 600020



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
S O M B R E F F E

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE

SUR PRÉSENTATION DE NOTRE PUB : UNE REMISE SUR CLÉS, CYLINDRES,
ARTICLES DE SERRURERIE ET COFFRE-FORT. NON CUMULABLE



VENTE - FOURNITURE
INSTALLATION - MAINTENANCE
du particulier à l'entreprise

CONTRÔLE D'ACCÈS
MÉCANIQUE ET
ÉLECTRONIQUE

www.groupe dao.com | info@groupe dao.com

ROND-POINT DES 3 CLÉS ENTRE LE RESTAURANT L'OLIVETO ET JOUÉCLUB

PARKING

Tél. 071 800 292 - 081 225 230 - 010 455 800

Magasin : chaussée de Namur, 18c - 5030 GEMBLoux
Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 18h. Samedi de 9h à 14h.

Bureaux et show-room : rue René Gobert, 1 - 5140 LIGNY
Sur RDV

Dans le métier depuis 34 ans.
À votre service
depuis bientôt 25 ans.

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31

Tél. **071 88 52 66**



Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux
et achats !

NOUVEAU CHEZ NOUS

PELLETS



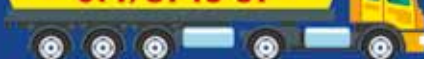
- Pouvoir calorifique élevé
- 100% belge
- 100% résineux
- De haute qualité

PRIX ATTRACTIFS SUIVANT LA QUANTITÉ
DRIVE-IN • COMMANDES GROUPÉES

LIVRAISON À DOMICILE POSSIBLE

MAZOUT

MAZOUT SACRE
071/81 13 31



POUR TOUT ACHAT À PARTIR DE 500L
ET COMMANDES GROUPÉES

PAIEMENT À VOTRE CHOIX : COMPTANT,
BANCONTACT, PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

QUALITÉ GARANTIE
LIVRAISON EN DÉLAI DE 24H

ETS SACRE ET FILS

Route de Namur 146,
6224 Wanfercée-Baulet

071/ 81.13.31

bernard.sacre@hotmail.com

Du lundi au vendredi : 8h - 17h
Samedi : 9h - 12h

A votre service
de Père en fils
depuis + de 50 ans

CULTURE



Samaravia asbl

En ce début d'année, on vous présente nos nouveaux ateliers créatifs animés par des artistes sombreffois. Et dans le cadre du partenariat entre Sombreffe et le Centre culturel de Genappe, un spectacle gratuit vous est offert lors du Grand Feu de Tongrinne !

Des nouveaux ateliers pour les enfants et les adultes

Pour cette nouvelle année, **deux ateliers artistiques** s'ajoutent à notre programme : pour les enfants, la découverte du 7ème art et, pour les adultes, la maîtrise des couleurs.



Atelier cinéma (enfants)

Explore l'univers du cinéma dans cet atelier où on s'amuse à construire un court-métrage de A à Z ! Xavier Hosten, comédien et acteur, te fera entrevoir le monde du 7ème art et ses différents métiers. Écriture d'un scénario, storyboard, acting, répétition et tournage ; rejoins l'équipe et deviens acteur. trice de ta propre histoire.

Atelier couleurs et peinture (16 ans et +)

Avec Sarah Defat, apprends à comprendre les couleurs et à les utiliser pour parvenir aux résultats que tu cherches à obtenir en peinture. Une exploration de la couleur à travers différents médiums (peinture à l'huile, acrylique, gouache, aquarelle, papier, et tant d'autres) qui te permettra de développer, dans ton travail artistique, ta propre identité chromatique.



Une soirée bouillante avec « Oufti ça brûle » !



Le 22 février à 18h, le Comité des Festivités Tongr'In vous invite à vivre une expérience magique sur la place de Flavigny à l'occasion du **21^{ème} Grand Feu de Tongrinne**. Cette édition mettra en lumière la jeune compagnie « Oufti ça brûle », qui proposera des déambulations lumineuses et une performance de feu, grâce au soutien du 38, carrefour culturel de Genappe, de l'ASBL Samaravia et de la Commune de Sombreffe.

À partir de 20h, le cortège composé de musiciens, d'archers et du public, guidé par « Oufti ça brûle », s'élancera en direction du bûcher, illuminant la nuit de déambulations et prestations lumineuses avant l'allumage du bûcher vers 20h30.

Venez célébrer la lumière avec nous ! L'événement est gratuit et ouvert à tous.tes.

Contact Samaravia : Fei-Lin BENOIT – ☎ 0492/53 37 88

✉ info@samaravia.be - 🌐 www.samaravia.be

Quoi de neuf à l'EPN ?

Ateliers des vacances scolaires 2025

Les ateliers destinés aux enfants pour chaque période de vacances scolaires sont désormais planifiés. Pendant le congé de détente, les jeunes pourront participer aux ateliers d'« **Illustration sur tablette graphique** » et de « **Lab informatique** ».

Pendant les vacances de printemps, ce sont les activités « **Programmation Lego Spike** » et « **Story Montage** » qui seront à l'honneur.

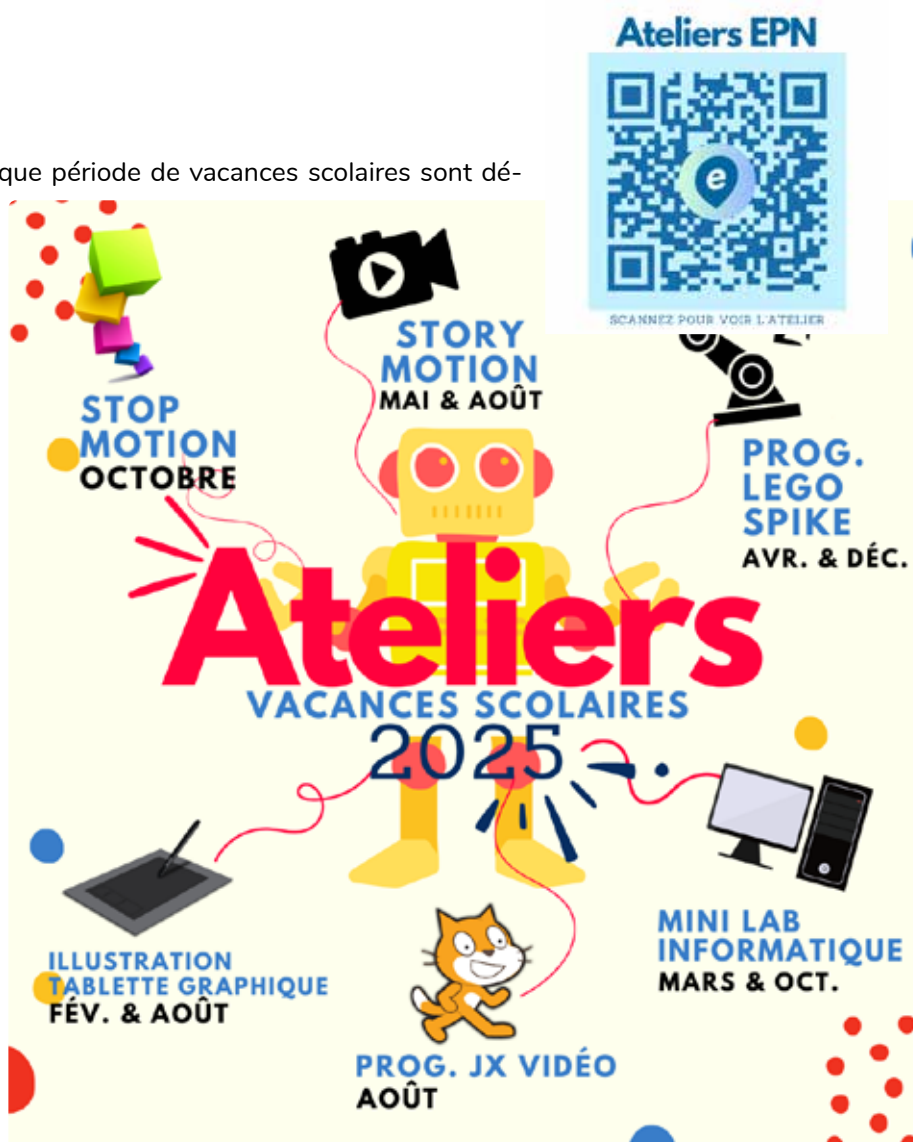
Au mois d'août, trois ateliers sont prévus : « **Jeux vidéo avec Scratch** », « **Illustration sur tablette graphique** » et une nouvelle session de « **Story Montage** ».

Pendant les vacances d'automne, le « **Lab informatique** » reprendra, accompagné de l'atelier « **Stop Motion** ». Enfin, l'année se clôturera avec l'atelier « **Programmation Lego Spike** » proposé pendant les vacances d'hiver.

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent via l'adresse :

xavier.vonneche@sombreffe.be.

Nous rappelons aux parents qu'il est important de prévenir l'animateur en cas de désistement, afin que les places puissent être redistribuées à d'autres enfants.



L'EPN déménage temporairement



En raison des **travaux d'aménagement** à l'école communale de Ligny, l'Espace Public Numérique (EPN) situé actuellement rue Haute, derrière le CPAS, sera transféré temporairement **aux Merlettes à Sombreffe**. Ce déménagement est prévu aux alentours du mois de mars. Les Merlettes sont facilement accessibles à pied depuis le parking de la rue Chasse-Lion.

Pour toute question ou demande d'informations, l'animateur reste joignable à l'adresse : xavier.vonneche@sombreffe.be. Veuillez noter que le numéro de téléphone habituel ne sera plus actif après le déménagement.

Par ailleurs, le site des Merlettes accueillera également l'**Easy-e-Space**, animé par Pascale Furlini, qui a déjà déménagé dans cet espace. Ce transfert est lié aux travaux de rénovation énergétique du Complexe sportif de Sombreffe, où se trouvait

l'Easy-e-Space.

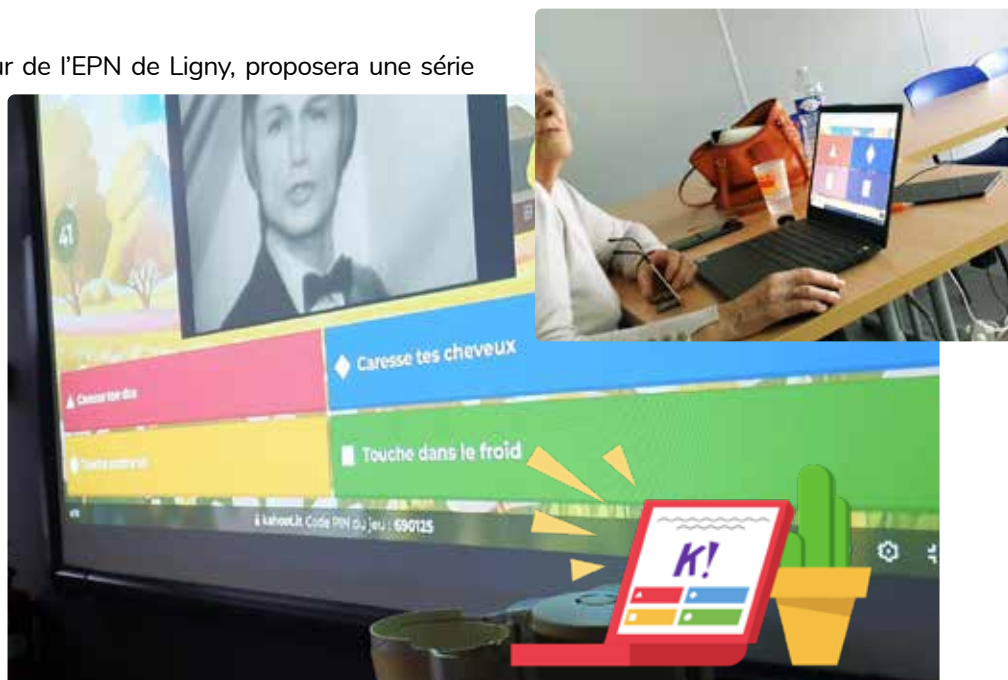
Afin de rendre le site des Merlettes plus visible depuis la route, des améliorations seront apportées, notamment l'installation d'une **banderole d'accueil**, comme illustré sur la photo.



Kahoot pour les seniors

En 2025, Xavier Vonnèche, animateur de l'EPN de Ligny, proposera une série de jeux de type **quiz** afin d'identifier les connaissances et de combler les lacunes technologiques des participants. Ces jeux, conçus sous la forme de quiz de type Kahoot, seront également accessibles sur le **site de l'EPN**. Cela permettra à un public plus large, au-delà des participants présents, d'évaluer leurs connaissances et, si nécessaire, de demander l'aide de l'EPN pour approfondir certains sujets complexes.

L'animateur a déjà pu tester l'efficacité du quiz avec une apprenante et les résultats se sont révélés très concluants.



Contact : Xavier Vonneche - ✉ xavier.vonneche@sombreffe.be

PETITE ENFANCE - ENFANCE

Faites connaître vos activités pour enfants à Sombreffe !

Vous organisez des **activités pour les enfants et les jeunes** sur l'entité de Sombreffe ? La Commission Communale de l'Accueil prépare actuellement un **répertoire des activités** ainsi que la **brochure ATL spécialement dédiée au congé de détente et aux vacances de printemps**.

Ces outils ont pour objectif de promouvoir les nombreuses activités accessibles aux enfants et aux jeunes sur notre Commune.

Vous souhaitez que votre activité figure dans le répertoire des activités ou dans la prochaine brochure ATL ? Rien de plus simple : scannez le QR Code ci-dessous et remplissez le formulaire en ligne !

Profitez de cette opportunité pour mettre en lumière vos initiatives et contribuer à enrichir l'offre pour nos jeunes citoyens !



QR code pour
la brochure ATL



QR code pour le
répertoire des activités



Contact : Fanny Defossez - Coordinatrice Accueil Temps Libre - ☎ 071/117.005
✉ fanny.defossez@sombreffe.be - ✉ cohesionsociale@sombreffe.be

Accueillant(e) d'enfants à domicile : un job pour vous ?

La Commune de Sombreffe relaie la campagne de l'asbl COSEGE pour mettre en lumière la profession **d'accueillant(e) d'enfants à domicile** !

Si vous voyez la vie comme une grande aventure, si vous êtes gourmand de nouvelles expériences, si vous avez l'âme d'un bâtisseur d'avenir, si vous aimez recevoir du monde à la maison, si vous avez plusieurs cordes à votre arc, ... alors, le métier d'accueillant(e) d'enfants à domicile est peut-être fait pour vous !

Comment se lancer ?

Si cette mission vous tente et que vous voulez contribuer à l'épanouissement des enfants, le site www.devenir-accueillant.be vous guide pas à pas pour :

- Découvrir les conditions et avantages de la profession ;
- Identifier les formations requises ;
- Trouver un employeur potentiel près de chez vous.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'asbl COSEGE (www.cosege.be).

Avec le soutien de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et d'Actiris.



Devenez accueillant(e) d'enfants sur le territoire de la Commune de Sombreffe !

Si vous souhaitez vous installer en tant qu'accueillant(e) d'enfants à domicile sur le territoire de la Commune de Sombreffe, contactez les Services d'Accueil d'Enfants (SAE) suivants :

- **IMAJE** : 081/24.90.86 - florence.sevrin@imaje-interco.be ;
- **Sambrilou** : 071/74.16.62 - servicesocial@sambrilou.be.

Sambrilou engage !



L'ASBL Sambrilou recherche un.e accueillant.e d'enfants salarié.e à domicile pour un CDD avec possibilité de CDI.

Vous êtes puériculteur.rice, éducateur.rice A2, auxiliaire de l'enfance, chef.fe d'entreprise (IFAPME/EFP) ou agent.e d'éducation ?

Vous souhaitez accueillir des enfants de 0 à 3 ans à domicile ou dans un lieu fixe que vous déterminez sur l'une des communes couvertes par Sambrilou (Sombreffe, Sambreville, Gembloux, Jemeppe s/S, Fosses-la-Ville, Mettet et Rhisnes) ?

Contact : pour tous renseignements et pour déposer votre candidature (CV, lettre de motivation et copie du diplôme à l'attention de Véronique Duchesne (Directrice)) :
Madame Charlotte Stordeur (assistante sociale)
✉ c.stordeur@sambrilou.be

IMAJE vous propose de devenir accueillant(e) salarié(e)



- Vous travaillerez dans votre cadre familial en accueillant des enfants de 0 à 3 ans ;
- Votre profession vous permettra de concilier votre vie familiale et votre vie professionnelle ;
- Pour un épanouissement d'un métier à dimension humaine.

Dans la province de Namur, IMAJE vous accompagne et vous offre :

- Un encadrement de qualité avec une équipe pluridisciplinaire : des assistant(e)s sociaux(les), psychologues, infirmières pédiatriques ;
- Une appartenance à une équipe ;
- Une relation de confiance ;
- Des formations continuées ;
- La fourniture d'un kit de matériel de base pour démarrer votre activité.

Contact : IMAJE - Florence Sevrin
Rue Albert 1er, 9
à 5380 Fernelmont – ☎ 0476/80 39 12
✉ florence.sevrin@imaje-interco.be

Renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil : rejoignez-nous !

Suite aux élections d'octobre 2024, la Commission Communale de l'Accueil (CCA) de Sombreffe est en plein renouvellement de ses membres pour la période 2025-2030.

Vous souhaitez contribuer à la qualité de l'accueil des enfants de notre commune et participer activement à la réflexion sur les temps libres ? C'est le moment de rejoindre cette instance importante pour nos jeunes citoyens !

La Commission Communale de l'Accueil, c'est quoi ?

La CCA est un organe d'avis et de réflexion qui joue un rôle clé dans la **coordination et l'amélioration de l'Accueil Temps Libre (ATL) pour les enfants âgés de 2,5 à 12 ans**. Elle vise à garantir un accueil de qualité en dehors des horaires scolaires : avant et après l'école, les mercredis après-midi, les weekends et pendant les congés scolaires.

Cet espace d'échange collectif rassemble des acteurs locaux variés pour partager des idées, élaborer des projets concrets et assurer une meilleure coordination des actions. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants.



Pourquoi participer ?

En rejoignant la CCA, **vous aurez l'opportunité** :

- De collaborer avec différents acteurs du secteur de l'enfance,
- De nouer des liens directs avec les responsables communaux et les opérateurs,
- De contribuer activement à l'amélioration des services pour les enfants de la commune.

Qui peut être candidat ?

Vous êtes concerné(e) si vous représentez l'un des secteurs suivants :

- Établissements scolaires,
- Associations de parents, représentants des familles et services d'éducation permanente,
- Opérateurs d'accueil pour les enfants de 2,5 à 12 ans agréés, reconnus ou déclarés par/à l'ONE,
- Associations culturelles, sportives et artistiques.

Comment présenter votre candidature ?

Envoyez dès maintenant votre candidature par mail à fanny.defossez@sombreffe.be ou contactez le service Cohésion sociale/enfance au 071/117 005.

L'assemblée de désignation des membres pour les années 2025 à 2030 se tiendra le **13 mars 2025 à 17h** à l'Administration communale (allée de Château-Chinon, 7 à Sombreffe).

Plus d'infos

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le rôle et les missions de la CCA ?

Rendez-vous sur le site de l'ONE :

<https://www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/dispositif-atl/cca>

Participez à la construction d'un accueil de qualité pour les enfants de Sombreffe. Votre engagement peut faire la différence !

Le saviez-vous ?

Durant la précédente législature (2019-2024), la CCA de Sombreffe a contribué à la **réalisation de plusieurs projets en faveur des enfants de la Commune**, dont notamment :

- La mise à disposition de malles de matériel à destination des enfants pour les temps de midi, les extrascolaires et les plaines de vacances ;
- La formations des encadrants ;
- L'organisation de plaines lors des congés scolaires par la Commune et en partenariat avec OXYjeunes ;
- Des débats de fond pour rendre les activités accessibles aux plus petits et aux enfants en situation de déprivation ;
- L'organisation de la journée « Place aux enfants » ;
- La mise en place d'un état des lieux qui donne la parole aux enfants et aux parents, dans le but d'améliorer les activités de temps libre ;
- La rédaction des brochures ATL reprenant les offres de stages durant les congés scolaires.



Malles de matériel ATL

Contact : Fanny Defossez – ☎ 071/117.005 – ✉ fanny.defossez@sombreffe.be

Stage de détente Oxyjeunes : des masques et vous !



L'asbl OXYjeunes organise deux stages, en partenariat avec la Commune de Sombreffe, durant les congés de détente.

Sur le thème "Des masques et vous", les enfants de 3 à 12 ans vivront un voyage unique à travers les carnivals du monde !

Ils seront embarqués pour une aventure inoubliable à la découverte des traditions, costumes et danses des carnivals les

plus célèbres, d'ici et d'ailleurs.

Ces deux semaines pleines de découvertes se clôtureront en festivité avec un bal masqué !

Informations pratiques

Quand ? Du 24 au 28 février et du 3 au 7 mars.

Horaire ? Animation de 9h à 16h – Garderie gratuite de 8h à 9h le matin et de 16h à 17h30 le soir.

Où ? A l'Ecole communale de Tongrinne (rue du Maréchal Juin, 3).

Prix ? 80€/semaine, 75€/semaine à partir du 2ème enfant.

Merci de prévoir le repas de midi et la collation de 10h. Collation de l'après-midi offerte.

Inscription obligatoire directement auprès de l'asbl OXYjeunes sur <https://oxyjeunes.be/inscription-cdv-sombreffe> ou au 071/38.84.00.

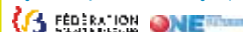
OXYjeunes est agréée Centre de Vacances par l'ONE.

Contact : OXYjeunes – ☎ 071/38.84.00 - ✉ info@oxyjeunes.be



Votre organisation de jeunesse !

Organisation de jeunesse reconnue et agréée par :



Stage de détente Des masques et vous !

De 3 à 12 ans

Du 24 au 28 février
(semaine 1)
Du 3 au 7 mars
(semaine 2)
De 8h à 17h30
Garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h30
80€ la semaine
75€ à partir du 2e enfant

Rue du Maréchal Juin, 3
5140 Tongrinne

ORGANISÉ PAR :
OXYjeunes
Association Sans But Lucratif
☎ 071 38 84 00
🌐 www.oxyjeunes.be
✉ info@oxyjeunes.be

En collaboration avec
la commune
de Sombreffe

Inscriptions obligatoires via www.oxyjeunes.be/events/detente-sombreffe



Jeunesses Musicales : une session Coccinote supplémentaire en 2025 !

Bonne nouvelle ! Pour répondre à la demande de nombreux parents, une session supplémentaire de l'atelier **Coccinote** (0-3 ans) a été ouverte pour l'année 2025 !

Les "Ateliers d'éveil musical", organisés par les **Jeunesses Musicales de Namur** en collaboration avec la Commune de Sombreffe, sont une occasion idéale d'initier les tout-petits à la musique à travers des activités ludiques et adaptées : comptines, jeux de doigts, bercements et petites percussions.

Ces ateliers se déroulent à la **Maison de village de Boignée**, située sur la place de Boignée à Boignée.

Calendrier de la seconde session 2024-2025

Pour les samedis de 2025, les dates sont fixées les 22/2, 15/3, 29/3, 12/4, 19/4, 17/5, 24/5 et 14/6, selon l'horaire suivant :

- **Coccinote** (pour les 0-3 ans) : de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30.
- **Kiddynote** (pour les 3-6 ans) : de 11h30 à 12h30.

Prix : 80€/la session des 8 samedis



Inscriptions auprès des Jeunesses Musicales de Namur – ☎ 081/74.63.53
✉ jmn@jeunessesmusicales.be

Restez connectés ! Les dates pour la session 2025-2026 seront bientôt disponibles sur le site Internet de la Commune (www.sombreffe.be).



PERMANENCES

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu, de 9 à 11h, les samedis :

- 15 février 2025
- 1er mars 2025
- 15 mars 2025
- 5 avril 2025
- 19 avril 2025



Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au ☎ 071/117.009 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.

MARIAGES

Un couple s'est marié civilement à Sombrefe depuis la dernière parution du Bulletin d'information communale. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur Jordan LAMBERT et Madame Allyson HAYON se sont mariés civilement à Sombrefe le 20 décembre 2024



Le CPAS de Sombrefe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes. A Sombrefe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.



- Présidente : ALLARD Caroline – ✉ caroline.allard@sombrefe.be
- Directeur général f.f. : ZARA Natalino – ✉ natalino.zara@cpas.sombrefe.be
- Accueil administratif : ☎ 071/49.01.10 – ☎ 071/49.01.19 – ✉ info@cpas.sombrefe.be
- Receveur Régional : DUPONT Frédéric

Service social

Horaire des permanences :

- **Lundi** : de 9h à 11h30
- **Mardi** : de 9h à 11h30
- **Mercredi** : de 13h à 15h
- **Jeudi** : de 9h à 11h30
- **Vendredi** : pas de permanence - Sur rendez-vous uniquement

Allocation de chauffage

- Jeudi, de 9h00 à 11h30
- Contact : ✉ assistant.social@cpas.sombrefe.be

Compteur à budget

- Station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

Distribution de repas à domicile

- Contact : ☎ 071/49.01.10 ✉ repas@cpas.sombrefe.be

Mobisocial

- Si vous n'avez pas de moyen de locomotion ou ne pouvez vous déplacer seul(e), faites appel au Mobisocial pour vous rendre à vos rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...
- Du mardi au jeudi, de 8h00 à 12h00
- Contact : HAINAUT Danielle ☎ 071/49.01.10 - ☎ 0494/43.45.56 ✉ mobisocial@cpas.sombrefe.be

Easy-e-Space

- EPN du CPAS Gratuit et ouvert à tous
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – Mercredi de 13h30 à 16h00 (réservé aux enfants)
- Contact : FURLINI Pascale ☎ 071/89.18.00

Insertion sociale (SIS)

- Contact : NARO Caroline Assistante sociale ✉ sis@cpas.sombrefe.be

Insertion socioprofessionnelle (Job coaching)

- Lundi et jeudi, uniquement sur rendez-vous
- Contact : NARO Caroline

Médiation de dettes

- Uniquement le vendredi matin, sur rendez-vous
- Contact : ☎ 081/44.61.8 ✉ administration@greasur.be

Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »

- Rue Chasse-Lion à Sombrefe
- Contact (CPAS) : ☎ 071/49.01.10

Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY
☎ 071/49.01.10 - ☎ 071/49.01.19
✉ info@cpas.sombrefe.be

CONNAISSEZ-VOUS LES TICKETS ARTICLE 27 ?



L'asbl Article 27 se donne la mission de sensibiliser et de faciliter la participation culturelle **pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile**. Elle agit sur le coût de l'offre via un **ticket modérateur** valable à Bruxelles et en Wallonie et elle mise sur l'accompagnement pour encourager l'expression critique et/ou artistique. Son travail se développe en réseau avec des partenaires sociaux, culturels et publics, dont le CPAS de Sombreffe.

Concrètement, le ticket Article 27 permet à son bénéficiaire de prendre part à une **activité culturelle pour la modique somme de 1,25€**.

Comment obtenir un ticket Article 27 ?

1. Sollicitez le CPAS de Sombreffe pour savoir si vous remplissez les conditions d'octroi. Ces dernières sont liées à votre situation financière et sociale. Une assistante sociale réalisera une enquête sociale adaptée afin d'observer si les conditions sont remplies.
2. Si c'est le cas, le CPAS peut vous octroyer un ticket Article 27. L'assistante sociale vous expliquera son fonctionnement et vous profiterez d'une sortie à 1,25€ !



Contact : Caroline Naro – ☎ 071/49.01.10 – ✉ sis@cpas.sombreffe.be



Nos enfants

ECOLE COMMUNALE DE LIGNY



C'est dans un esprit convivial que petits et grands se sont retrouvés au **marché de Noël** organisé par le Comité des parents et les enseignants. Bricolages, décorations, étoiles lumineuses, pâtisseries, tartiflette, boissons chaudes, balades contées en calèche ; tous les ingrédients étaient présents pour faire opérer la **magie de cette fin d'année** ! Nous en profitons pour remercier les enfants, leurs parents ainsi que le Comité des parents pour leur dévouement qui motive l'ensemble des acteurs à perpétuer cette tradition dans notre école.

Nous félicitons également tous nos élèves pour leur participation à un **concours organisé par le BEP** afin de les sensibiliser au **tri des déchets**. Ceux-ci se sont montrés enthousiastes et notre école fait partie des 10 gagnants. Elle pourra dès lors bénéficier de nouvelles poubelles plus ludiques en forme de crayon. Nous sommes très fiers d'eux et nous nous réjouissons d'accueillir ces nouveaux conteneurs dans les cours de notre école.

L'Equipe enseignante de l'Ecole communale de Ligny



En décembre, l'école Saint-Laurent vit son mois le plus intense. Elèves et enseignants s'engagent corps et âme pour que la **magie de Noël** soit à son comble. Pendant le marché de Noël, deux enseignantes emmènent les enfants de l'accueil à la 2ème primaire dans le **monde féérique des contes**.

Chaque année, les classes de primaire s'engagent dans l'action « **Boîtes de Noël** » afin d'offrir un cadeau à des enfants et adultes dans le besoin. Nous avons déjà aussi participé à d'autres projets comme l'action pièces rouges du Télévie ou encore un partenariat avec Vivacité pour Viva for Life.



Les élèves du cycle 2 et cycle 3 ont eu la chance de partir en **classe de dépaysement**. Pour les plus jeunes, ce sont les **classes de sports** au centre sportif du Blocry de Louvain-la-Neuve. Les P3, cette année, ont pu vivre 3 jours hors du temps en **s'envolant pour l'espace** ! Merci l'Euro Space Center.



ÉCOLE « LES 2 CHÂTAIGNIERS » DE SOMBREFFE



Nos élèves de M2 de l'École « Les 2 Châtaigniers » sont très fiers d'avoir accueilli nos ministres et notre Administrateur général ce 19 novembre...

Madame Françoise Milicamps a accueilli dans sa classe de M2 Mmes Glatigny (ministre de l'Éducation) et Galant (ministre de la Fonction Publique) et M. Nicaise (Administrateur général WBE), sous l'œil avisé de Joëlle Georges (logopède de notre CPMS) et Edith El Kouba (responsable du projet).

Une **leçon de bibliothèque** proposant un vocabulaire très élaboré et présentant des conventions de l'écrit a été proposée aux enfants.

Mme Glatigny fut très épatée de la richesse du vocabulaire utilisé par nos élèves et de leurs connaissances, surtout au niveau de la ponctuation.

Solem : un dispositif de soutien au langage dès la maternelle

Solem (soutenir et observer le langage à l'école maternelle) est un dispositif conçu pour **aider à développer le langage des jeunes enfants** et ainsi leur **offrir des chances égales de réussite dès la maternelle**. Il s'appuie sur une approche d'observation et de soutien continu et aide les enseignants à identifier les forces et les faiblesses de chaque enfant afin de l'accompagner dans son développement langagier et de créer un environnement riche en vocabulaire. Le langage est essentiel pour entrer dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, se faire des amis et se sentir en sécurité.

WBE travaille actuellement au déploiement du dispositif Solem dans les classes maternelles.





L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal). Ils ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 7 avril 2025** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 28 février 2025** par mail à ✉ info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Expressions citoyennes

Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.



Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 7 avril 2025** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 28 février 2025** par mail à ✉ info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans
le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseillère en communication, **Bénédicte COLSON**
se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle au 0476/311 847
benedicte@regifo.be



François-Xavier DUMONT
Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42

Fax: 071 88 50 12

E-mail: info@dumotec.be

www.dumotec.be



DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIEGMANN



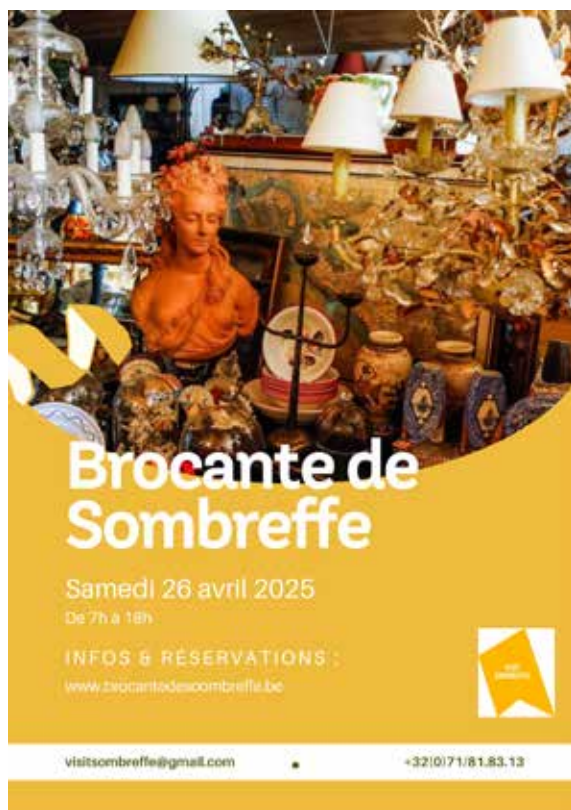
Exposition Playmobil au Ligny 1815 Museum Du 15 février au 09 mars 2025

Vous l'attendiez ? Elle est de retour !

Les Playmobil reviennent en force à Ligny pour le plus grand plaisir de nos petits et grands visiteurs.

Retracez les grandes périodes de l'histoire dont une grande partie sera consacrée à Napoléon.

Billetterie : www.ligny1815.be



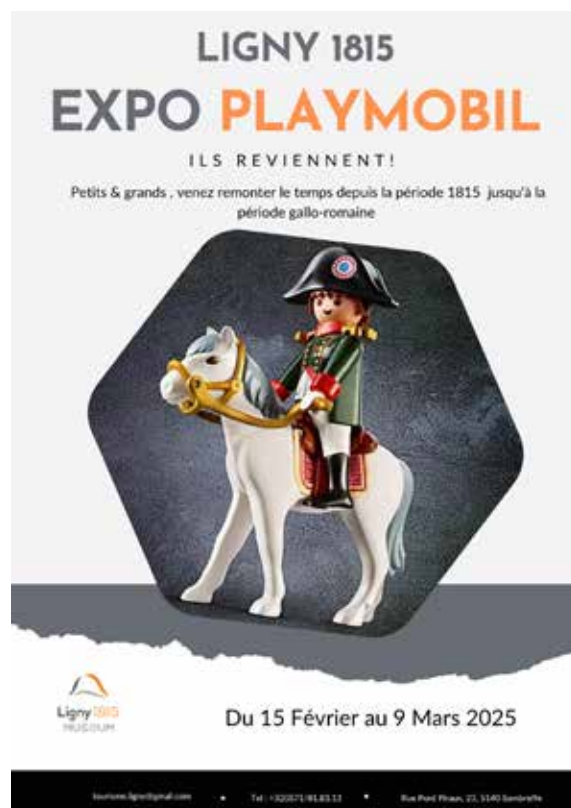
Brocante de Sombreffe le samedi 26 avril

Les visiteurs peuvent découvrir de nombreux stands proposant une variété d'objets, allant des antiquités aux objets de collection.

L'ambiance de la brocante est conviviale et détendue.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être une fois de plus une grande réussite !

Contact : visitsombreffe@gmail.com



1815 – Ligny – 2025 : Save the date

21 et 22 juin 2025 - Grande reconstitution historique de la bataille

Plus de 1000 reconstitueurs en uniforme, artisans, musiciens, civils en tenue d'époque animeront la cité Napoléonienne à l'occasion du 210ème anniversaire de la bataille.

Vous souhaitez participez à l'évènement et intégrer l'équipe ?

Contactez tourisme.ligny@gmail.com.

Nous recherchons également des gîtes et chambres d'hôte pour répondre à la demande de touristes.





La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité** ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur ;
- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association** ;
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 7 avril 2025** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 28 février 2025** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».

Equi Rêve ASBL

Votre refuge pour chevaux et poneys **EQUI RÊVE** à Sombreffe, organise un **souper caritatif** le **samedi 22 février 2025**, dès 18h au **Centre communal de Ligny** (rue du Pirou, 8)

Toute notre équipe est heureuse de vous retrouver pour vivre une soirée conviviale riche en **partages et en découvertes**.

- Buffet végan salé/sucré, bar
- Concert
- Tombola
- 👉 Participation : 35€/adulte, 20€/enfant (1 ticket de tombola inclus).
- 👉 Tous les bénéfices sont intégralement reversés pour le bien-être de nos protégés.
- 👉 Réservation avant le 1er février : equireve.asbl@gmail.com.
- 👉 Suivez notre page Facebook <https://www.facebook.com/equireveasbl> ou notre site web www.equireve.org, le programme détaillé sera publié très prochainement.

On se voit le 22 février ! Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

L'équipe d'Equi Rêve, www.equireve.org, 0496/48.14.46

Equi Rêve asbl, Chaussée de Chastre 60, 5140 Sombreffe



13^{ème} Foire du cristal et du verre

La 13^{ème} Foire du cristal et du verre aura lieu au **Centre culturel de Ligny** les **14, 15 et 16 mars 2025**, selon l'horaire suivant :

- le vendredi de 16h à 19h,
- le samedi et le dimanche de 9h30 à 17h30.

Plus de 60 exposants proposeront à la vente des œuvres anciennes produites à Vo-nêche, au Val-St-Lambert, à Baccarat, à Murano, etc.

Des créations originales d'artisans telles que des bijoux soufflés sur place et des objets de décoration seront également à disposition.

Prix d'entrée : 3 € - Gratuit pour les moins de 18 ans.

Renseignements complémentaires auprès de l'organisateur :

Pierre-Michel Vanderpypen - 0496/39.41.77 - <http://www.foireducristal.be>



Club Modèles Réduits Figurines

Le Club Modèles Réduits Figurines - M.R.F. Ligny - organise, **le samedi 8 mars 2025**, sa traditionnelle **brocante** couverte au **Centre communal de Ligny** (rue du Pirou, 8).

Environ 90 exposants seront présents.

L'entrée est gratuite pour les visiteurs.

Daniel BOUVIER, Président M.R.F. Ligny



Mamy Conteuse et les Conteuses de la Goffe

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Mamy Conteuse et les "Conteuses de la Goffe" vous invitent à une soirée privée sous le signe de l'humour, de la convivialité et de la féminité.

Quand ? Le **samedi 8 mars**, à 19 heures.

Où ? **Rue Pont au Rieu, 4 à Sombreffe.**

Au programme : une soirée privée réservée aux dames, durant laquelle vous pourrez savourer une série de **petits contes coquins** spécialement concoctés pour un public féminin.

Et comme il se doit, la soirée débute par un moment de partage autour du verre de l'amitié.

Participation aux frais : **7 €.**

Réservation vivement souhaitée au 0478/786.322.



Les Sens du Temps

« Les Sens du Temps » vous présentent son calendrier de l'année 2025 :

Dîners :

- 19 avril : dîner de Pâques
- 28 juin : barbecue
- 13 septembre : dîner de fin d'été
- 18 octobre : dîner de chasse
- 13 décembre : dîner de Noël

Excursions (sous réserve d'un changement éventuel de date ou de destination) :

- 22 mars : Thuin
- 17 mai : Cantons de l'Est
- 30 août : Bois du Cazier
- 15 novembre : Fort de Fermont

Bienvenue à tous !

Le Comité (Jacqueline, Monique, Jean, Bernadette, Pascal et Anne)

Coordonnées de contact :

- Monique ZOLLER – monique.l.g.zoller@gmail.com
Tél. 0476/615 475
- Jacqueline ZOLLER – jacqueline.m.g.zoller@gmail.com
Tél. 0476/614 758





Le Jeu de la Passion centenaire (1925-2025)

15 novembre 1925 : la troupe théâtrale du Cercle Saint-Joseph donnait sa toute première représentation du Jeu de la Passion du Christ devant une foule impressionnante.

Le passé puis la modernité

En 100 ans, les textes, la mise en scène, les costumes, le jeu des acteurs et des actrices n'ont cessé d'évoluer. Aujourd'hui, c'est le résultat d'un travail subtil et exigeant qui a mis en présence les scénaristes de la Passion et les meilleurs exégètes des textes sacrés : les moines bénédictins de Maredsous.

2022, un cadre nouveau, un Jeu de la Passion adapté

Après les épisodes funestes du Covid et de la fermeture du Cercle, revivre était une obligation morale, spirituelle même. L'église Saint-Lambert fut donc le lieu choisi. Dans la grande tradition des mystères du Moyen Âge !

2025 – Année centenaire

Un centenaire est un événement exceptionnel dans l'espace national ou régional de l'activité culturelle et théâtrale. Témoignage de la vitalité de la Confrérie de la Passion.

Agenda des représentations

- Dimanche 23 mars, 15 h et 17h30
- Dimanche 30 mars, 15 h et 17h30
- Dimanche 6 avril, 15 h et 17h30

Lieu : église Saint-Lambert, Place de Ligny.



Christ et récitantes



La Cène



Lecture de la Thora



Sanhédrin

Réservations et renseignements

BRASSEUR-VANDELOISE Viviane - 0476 /996354 de 9h à 13h du lundi au vendredi - ou par e-mail à l'adresse passionligny@gmail.com. Consultez également notre site Internet : www.passionligny.be.



www.sentiers5140.be

Sentiers Sombreffois



Sentiers Sombreffois



sentiers5140@gmail.com

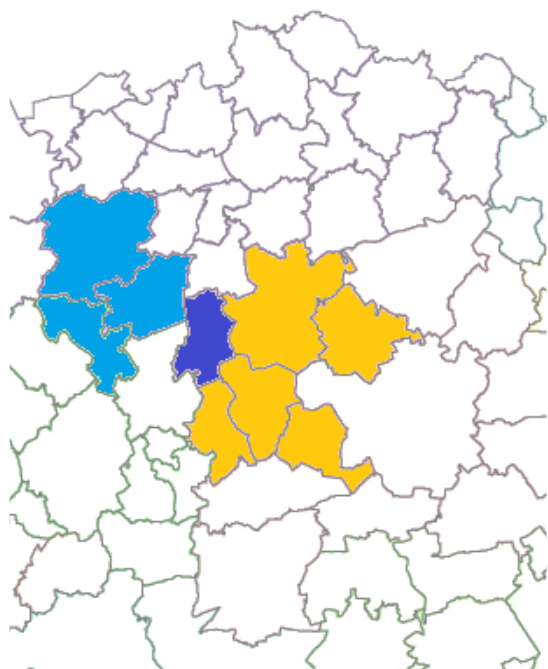
Le réseau points-nœuds fait des p'tits ...

Nous entamons cette nouvelle année avec des projets enthousiasmants dans nos cartons.

D'une part, **notre réseau va s'étoffer** de nouveaux points-nœuds, les PN **70, 72 et 73**.

Le **73** devrait attirer davantage de marcheurs vers l'intéressante réserve naturelle des **Trois Viviers** qui mérite le détour, en proposant des opportunités de balades plus courtes au départ de Ligny ou du centre de Sombreffe.

Les **70 et 72** proposeront de nouveaux bouclages et guideront les promeneurs vers des sentiers balisés par les projets limitrophes.



D'autre part, nous apportons activement notre support à la mise en œuvre des réseaux points-nœuds voisins. Et de ce côté-là, ça évolue aussi !

- La Maison du tourisme Terra Curiosa a obtenu 50.000 EUR de la Province de Namur pour financer en partie les projets de **Gembloux, Jemeppe-sur-Sambre, Sambre-ville, La Bruyère et Floreffe**. Dans ces communes, le profil des réseaux se précise. A Gembloux, il devrait s'étendre sur **200 Kms** et à Sambre-ville sur **100 Kms**.
- Le GAL des 4 Bras (**Villers-la-Ville, les Bons Villers, Genappe**) finalise également le tracé de son projet qui pourrait compter près de **300 kms** balisés.

L'étendue du maillage de ces réseaux, qui vient fort à propos se greffer sur notre initiative, offrira aux randonneurs sombreffois des opportunités de belles découvertes !

Pierre B.

Nous contacter, rester informé

Mail : Sentiers5140@gmail.com

Site : Sentiers5140.be

Facebook : Sentiers Sombreffois



Agenda des activités

FÉVRIER

15/02

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

Du 15/02 au 9/03

Exposition Playmobil au Ligny 1815 Museum

22/02

21ème Grand Feu de Tongrinne avec une animation proposée par Le 38, Carrefour culturel de Genappe

22/02

Reprise de la seconde session des ateliers des Jeunesses musicales à la Maison de village de Boignée, avec un créneau horaire supplémentaire pour Coccinote (0-3 ans)

22/02

Souper caritatif organisé par Equi Rêve, dès 18h, au Centre communal de Ligny (rue du Pirou, 8)

27/02

Don de sang à la salle Saint-Laurent, rue Tienne de Mont, 30 à Sombreffe, sans rendez-vous, de 15h à 18h30

28/02

Date-limite pour l'envoi des articles pour le prochain bulletin communal (diffusion la semaine du 7 avril 2025)



MARS

1/03

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

08/03

Brocante organisée par le Club Modèles Réduits Figurines Ligny au Centre communal de Ligny (rue du Pirou, 8)

08/03

Soirée « Petits contes coquins » organisée par Mamy Conteuse et les Conteuses de la Goffe, à 19h, à la rue Pont au Rieu, 4 à Sombreffe

13/03

Assemblée pour le renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil à 17h, à l'Administration communale

14, 15 et 16/03

13ème Foire du Cristal et du verre au Centre culturel de Ligny (rue du Pirou, 8)

15/03

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

22/03

Excursion à Thuin organisée par les « Sens du Temps »

23/03

Représentation du Jeu de la Passion à 15h et à 17h30, à l'église Saint-Lambert de Ligny

30/03

Représentation du Jeu de la Passion à 15h et à 17h30, à l'église Saint-Lambert de Ligny

AVRIL

5/04

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

6/04

Représentation du Jeu de la Passion à 15h et à 17h30, à l'église Saint-Lambert de Ligny

19/04

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

19/04

Dîner de Pâques organisé par les « Sens du Temps »

26/04

Brocante de Sombreffe organisée par Visit Sombreffe

MAI

17/05

Excursion dans les Cantons de l'Est organisée par les "Sens du Temps"

JUIN

21 et 22/06

1815 – 2025 : grande reconstitution historique de la bataille napoléonienne de Ligny, organisée par Ligny 1815 Museum

28/06

Barbecue organisé par les "Sens du Temps"

Brasserie *Blocry Sonia*
livraison à domicile dans votre région
 Chaussée de Nivelles, 117 B
 5140 SOMBREFFE.
 GSM 0495/893623
 soniablocry@hotmail.com
 TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477



VOTRE SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE
Chauffage et sanitaire
Montage – Entretien – Dépannage
Installateur agréé
VIESMANN
Art Quentin
 Rue Pichelin 2d - 5140 Sombreffe
 GSM 0472 69 56 24
 artquentin.chauffage@gmail.com

Ann B.
by Marie
Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.
 Grand'Rue 66
 Gembloux
 081 61 07 72
 www.annbbymarie.be 
 Ouvert du mardi au samedi
 de 10 à 18h
 et le lundi sur rendez vous

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER
LE PAIN D'ANTAN
 lepaindantan.be
 SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR   
GEMBOUX 142, Chaussée de Namur Tel. : 081 611 600
WIERDE 97, Rue de Jausse Tel. : 081 588 883




SAMUEL SERVAIS IMMELEC
 BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS
 Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages
 TVA:BE0550.445.405 CHEMIN DE BRYE, 7
 samuel.servais@hotmail.com 5140 SOMBREFFE
0478/61.43.83


ENTREPRISE PECORELLA
TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS
 071 88 90 49
 pecorella@pecorella.be 



l'igoptic

Carrefour du Docq
Rue de la Carrière 1 • 5140 Sombreffe
(anciennement serrurerie Hayon)

Facilités de parking devant le magasin

T 071 87 47 40 • E ligoptic@skynet.be

Heures d'ouverture
lundi : 13:30 - 18:00
mardi au samedi : 09:00 - 12:30 / 13:30 - 18:00

www.ligoptic.be



CHAUTEc

Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

☎ 0494/91 85 56

✉ info@chautech.be

📍 Rue Humerée, 17 - 5140 Sombreffe

📞 TVA : BE 0762 793 647

🌐 www.chautech.be



LES VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE DE 18H-21H *

LES FRITES DE MÉMÉ SONT À LIGNY !

RUE SAINT NICOLAS, 15 - 5140 LIGNY

☎ COMMANDE PAR TÉLÉPHONE AU
0475 61 77 42 / 0491 19 99 54
➔ OU PAR MESSENGER



RETROUVEZ-VOUS SUR



Takeaway.com

PORTES OUVERTES À GEMBOLOUX

SAMEDIS **8 FÉVRIER** & **15 MARS** DE 10 H À 12 H 30
DIMANCHE **9 FÉVRIER** DE 14 H À 17 H 30



PEB B A

JUSQU'À
24 150€
DE REMISE*
TVAC

À vendre: appartements 2-3 ch.,
DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

Appartement témoin

Via Romana - Chaussée Romaine, 105

SAMEDIS **8 FÉVRIER** & **15 MARS**
DE 10 H À 12 H 30 ET DE 14 H À 17 H 30
DIMANCHE **9 FÉVRIER** DE 14 H À 17 H 30



PEB A A+

PROJET CONÇU EN PARTENARIAT AVEC BESIX RED

À vendre: studios
& appartements 1-2-3 ch.

Bureau d'accueil

Green Station -
Chaussée de Tirlémont (à hauteur du n° 41)



Découvrez toutes les infos, les portes ouvertes, et les projets participants
sur www.thomas-piron.eu ou en scannant le QR code ci-contre

INFOS: **0800 20 131** • appartements@thomas-piron.eu



*Offre soumise à conditions, valable et limitée à un maximum de 10 ventes par projet signées entre le 1.02 et le 31.03.2025 inclus, sous réserve de disponibilité et sur une sélection de projets. Remise équivalente à une TVA réduite à 0% sur la première tranche du prix construction variant selon le projet, le type de logement et calculée sur base d'une TVA à 21%.

**Le projet de Gembloux (Green Station) ne participe pas à l'action.